

# Note d'information N°1



Chers parents

La nouvelle Cité Éducative « Baillif, Basse-Terre, Capesterre Belle-Eau » a été labellisée le mardi 28 Septembre 2021 ; elle fait partie des 128 cités éducatives créés sur le territoire national.

Notre cité éducative se déploie sur le territoire des QPV des 3 villes. Elle comporte 3 collèges (REP+ JEAN JAURES, REP GERMAIN SAINT-RUF et JOSEPH PITAT) 13 écoles élémentaires, et 10 écoles maternelles pour un effectif global de 1093 collégiens et 1955 écoliers soient 3018 élèves

Elle vise à intensifier la prise en charge les enfants de 0 à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Votre enfant bénéficiera de ce dispositif exceptionnel et votre implication dans ce projet fera partie de sa réussite.

## Quels sont nos objectifs ?

La cité éducative CAPESTERRE-BELLE-EAU/BAILLIF/BASSE-TERRE a pour ambition de permettre la synergie de tous les acteurs du territoire afin de participer à l'épanouissement et à la réussite de tout enfant ou jeune du territoire de 0 à 25 ans. Aussi, une de nos priorités est de développer l'appétence et l'ambition des enfants et jeunes du territoire, en créant des opportunités au sein de l'environnement scolaire et périscolaire.

Cela nous conduit à définir trois objectifs principaux qui guideront notre plan d'actions :

- Objectif 1 : Travailler ensemble à la réussite scolaire et éducative de tous les élèves de la Cité éducative ;
- Objectif 2 : Œuvrer tous ensemble pour permettre la continuité éducative ;
- Objectif 3 : Aider tous les jeunes à trouver, dans leur environnement, les clés d'un épanouissement et d'un étayage social.

## Quels sont les grands enjeux pour votre enfant ?

Les objectifs fixés par notre Cité Éducative visent à faire des quartiers concernés des « Territoires à excellence éducative », qui offriront à nos enfants et jeunes certaines certitudes :

- Créer les conditions de la réussite dès le plus jeune âge en proposant des actions ciblées sur la petite enfance ;
- S'engager pour l'accessibilité du sport, notamment de la natation à travers le dispositif « savoir nager » ;
- S'engager pour l'accessibilité de la culture, en mobilisant les acteurs et ressources culturels du territoire ;
- Impliquer les parents et conforter leur rôle au sein du parcours de leur(s) enfant(s) ;
- Conforter l'apprentissage des savoirs fondamentaux (mathématiques, français) ;
- Lutter contre le décrochage scolaire en accompagnant les élèves tout au long de leur parcours ;
- Favoriser la maîtrise des outils informatiques et lutter contre l'illectronisme en apportant une aide logistique et un apprentissage des fondamentaux

## Avec quels moyens ?

Pour permettre d'atteindre ces objectifs, l'État met à disposition de notre Cité Éducative des financements et des accompagnements :

- 350 000 d'euros par an durant 3 ans.
- 30 000 euros de « Fonds de la Cité Éducative » pour le collège chef de file
- Des moyens humains renforcés : les principaux des collèges bénéficieront d'appuis quant à leurs nouvelles missions, mise en place d'un chef de projet opérationnel à la disposition des acteurs éducatifs du territoire.

## A venir.....

Vous recevrez de façon régulière des notes comme celle-ci qui vous tiendront informées des actions menées sur le territoire de notre cité éducative.



  
**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GUADELOUPE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**RÉGION ACADÉMIQUE  
GUADELOUPE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

